

PLAQUETTE PRESENTATION BILAN DE COMPETENCES



100% éligible
au CPF



RH PARTNERS

Conseil en Ressources Humaines

Soyez acteur de votre carrière

Réalisez un BILAN DE COMPETENCES sur mesure

Taux de satisfaction

92 % (30 répondants sur 59)

- Vous êtes indécis(e) quant à votre avenir professionnel ?
- Vous avez besoin de reprendre confiance en vous, retrouver du sens au travail suite à une situation professionnelle difficile, santé, burn-out, réorganisation, perte d'emploi... ?
- Vous avez soif d'apprendre, de vous former, d'évoluer ?
- Vous avez besoin de faire un point sur vos compétences et de les valoriser ?
- Vous avez fait le tour de votre métier et souhaitez vous reconvertir ?
- Vous envisagez de créer ou reprendre une entreprise ?

Tarif : nous consulter au 05.56.13.37.37 prise en charge possible par le Compte Personnel de Formation, ANFH
bordeaux@rh-partners.com

Nous nous engageons à vous répondre sous 5 jours ouvrés

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de votre Bilan de Compétences au titre du Compte Personnel de Formation (CPF – Code : 202) ou du Plan de Développement des compétences de votre entreprise.

Vous pouvez effectuer votre Bilan de Compétences en toute confidentialité, sans en informer votre employeur.

Dans ce cas, vous le réalisez sur votre temps personnel. Articles R.900-1 à R.900-7 du code du travail

Un bilan en trois étapes...

+ au préalable une première rencontre pour nous permettre de définir les conditions de l'accompagnement, analyse des attentes et des besoins, accord sur les conditions (horaires, tarifaires, outils utilisés...).

DUREE de 24 heures, sur une période de 2 à 3 mois



Un premier entretien avec un conseiller du cabinet pour :

- Faire une analyse partagée de votre situation et le point sur vos attentes et vos besoins,
- Afin de définir avec votre conseiller des objectifs opérationnels et un programme personnalisé,
- Confirmer votre engagement dans le bilan de compétences et la compréhension de sa méthodologie

A la suite de cet entretien, une convention est signée

MON PROJET :

- Je fais le point sur mon parcours professionnel et mes choix d'orientation,
- J'identifie mon fonctionnement personnel,
- J'analyse mes motivations au travail et mes intérêts professionnels,
- Je définis mon « idéal ».

MON PROFIL :

- Je compare mon idéal à la réalité du terrain en recherchant des informations sur les perspectives d'emploi et de marché, les conditions d'accès en formation...
- Je détermine mes possibilités d'évolution,
- Je rédige mon projet professionnel « réaliste et réalisable ».

MON PLAN D'ACTION :

- J'identifie mes atouts et limites en rapport avec mon projet,
- Je précise mes éventuels besoins en formation,
- J'élabore un plan d'action : les principales étapes de mise en œuvre du projet,
- J'amorce la mise en œuvre de mon plan avec l'appui de mon conseiller.

Une **dernière phase** au cours de laquelle vous corédigez avec votre conseiller le document de synthèse comprenant :

- Les analyses détaillées des tests et entretiens
- L'exploitation des résultats pour l'orientation d'un projet d'intégration dans la fonction identifiée ou de réorientation (orientation, formation)

+ une dernier entretien offert à 6 mois après la fin du bilan de compétences.

CABINET DE BORDEAUX-MERIGNAC

Description des moyens matériels et techniques

NOUVELLE AQUITAINE

RH Partners Nouvelle Aquitaine vous accueille dans ses locaux à Bordeaux- Caudéran (proche Mérignac)

m² avec bureaux individuels insonorisés pour les entretiens et la passation des tests, 2 salles de réunion.

Ordinateurs fixes et portables avec accès internet fibre et wifi sécurisée. Lignes téléphoniques à disposition

Photocopieur/imprimante/scanner.

Salles de réunion avec vidéo-projecteur et paper-board.

Accès aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19, nous avons élaboré un protocole sanitaire et aménagé nos locaux en conséquence

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Affichage des différentes règles de protection sanitaire



RH PARTNERS
Conseil en Ressources Humaines

- Les locaux sont aménagés sous forme de bureaux et emplacements individuels de travail
- Tous nos consultants ont les moyens matériels et outils disponibles (Skype, Gotomeeting, microsoft teams etc)

RH Partners Evolution -162 Rue Etchénique - 33200 BORDEAUX-CAUDERAN

Tél 05 56 13 37 37 - www.rh-partners.com



- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- En conformité avec les contrôles de sécurité incendie et électrique (Attestation Q18)
- La salle de réunion réservée à l'organisation de stages, séminaires et ateliers, est accessible par inscription auprès de notre assistante.

- L'accueil est assuré au RDC,
- Un espace « documentation » permet de consulter, sur place, la documentation.

RH Partners Evolution - 162 Rue Etchénique – 33200 BORDEAUX - Tél 05 56 13 37 37

www.rh-partners.com – e-mail : bordeaux@rh-partners.com - SA au capital de 120 000 € - RCS B 332 723 576 – Code NAF 7810Z

N° Formation : 72 33 00 72 133 – TVA Intracommunautaire : FR00332723576

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessibilité aux personnes en situation de handicap et compensation du handicap

Notre référente handicap : Karine SERRANO - Consultante, Psychologue du Travail - Tél : 05.56.13.37.37 - Mail : kserrano@rh-partners.com

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangent pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

Pour toutes problématiques non listées ici, contactez notre référente handicap

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie.solidarite.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

NOS OUTILS DE PRODUCTION ET D'EVALUATION DIGITAUX



HUMAN Logiciel RH
SOURCING

ATS



NEOBRAIN

Interface digitale



ecpa
Pearson

Test d'intérêts professionnels



PAPI 3

Questionnaire de personnalité
au travail



LOGIKS

Test d'aptitudes



Parcouréo
AVENIR PROFESSIONNEL & ORIENTATION

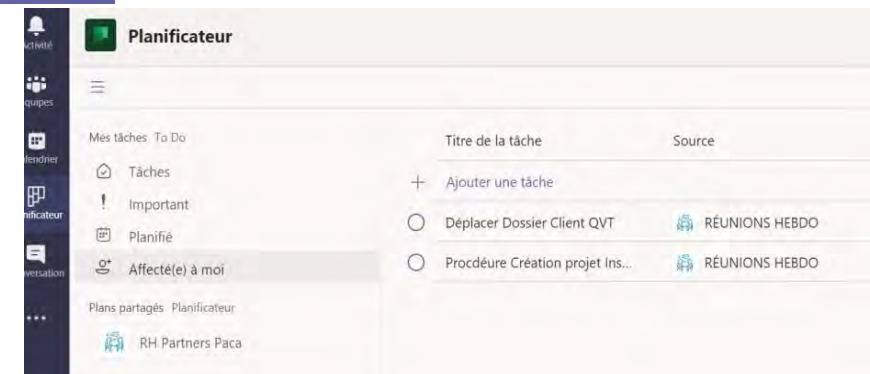
Plateforme d'orientation et
de définition de projet

NOS OUTILS COLLABORATIFS DIGITAUX

Pour nos entretiens ou réunions en visio



Pour animer et tracer nos réunions et entretiens



■ Le code de déontologie du bilan



Le volontariat de l'utilisateur

Nul ne peut être contraint d'effectuer un bilan de compétences. L'expression du volontariat est inscrite dans les documents de contractualisation.

Le respect du secret professionnel

Le respect du secret professionnel

Les personnels du cabinet sont tenus au secret professionnel (la violation de celui-ci pouvant être condamnée pénalement). Le cabinet ne doit garder aucune trace nominative des documents ayant servi à réaliser les bilans (ces derniers sont détruits ou anonymés dans un délai de trois mois après la remise du document de synthèse). L'utilisateur peut cependant demander qu'ils soient conservés un an.

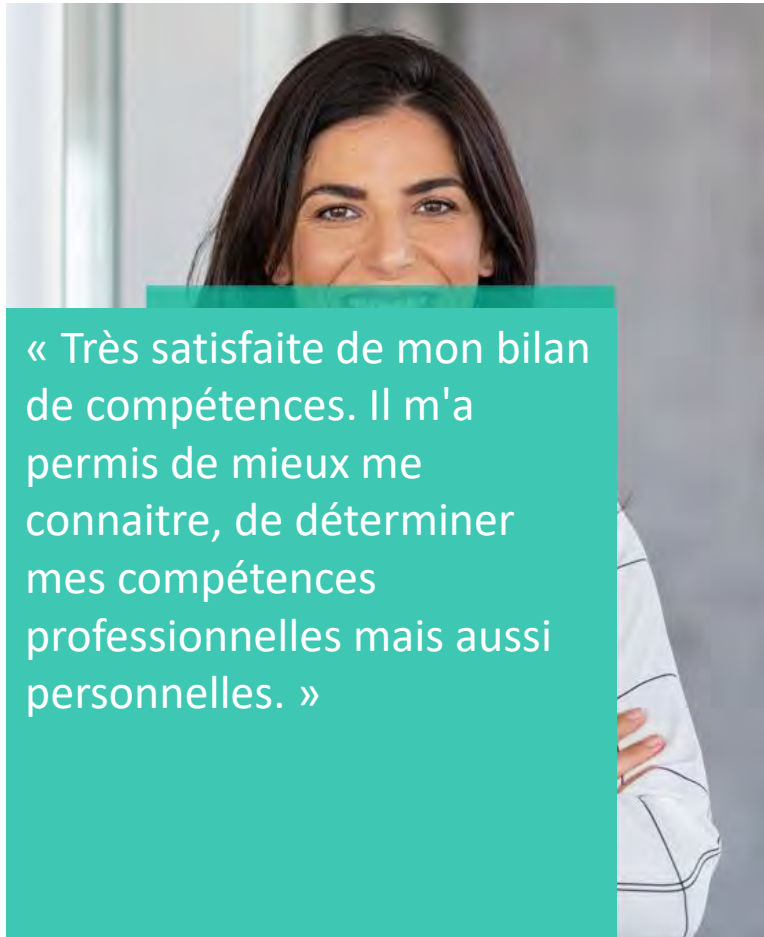


La priorité aux résultats du bilan

L'utilisateur est propriétaire des résultats. Ceux-ci sont traduits par un compte-rendu détaillé et un document de synthèse, dont le cadre est fixé par la loi. Le document de synthèse ne peut être transmis à un tiers qu'avec le consentement du salarié.



Quelques témoignages



Que sont ils devenus ?

Résultats sur 30 répondants :

Évolution externe : 24 %

Évolution interne : 34 %

Formation (projet de reconversion) : 31 %

Enquête, entretien recrutement : 7 %

Contactez nous et profitez
d'un premier rendez-vous
GRATUIT

Tél : 05.56.13.37.37

bordeaux@rh-partners.com



RH Partners est un cabinet de Conseil en Ressources Humaines & Management **100% Made In France**

+ de 35 années d'expérience et
près de 10 000 clients à nous
avoir fait confiance



135 collaborateurs



**33 Implantations
en France**

**Plus de 3000 missions de conseil
chaque année**




RH PARTNERS
Conseil en Ressources Humaines